



AXE 2 : L'accès au lieu de vie comme droit : entre institutionnalisation et désinstitutionnalisation

Atelier 2.3 : Mieux inclure pour faciliter l'accès : expériences et expérimentations

Association GRIM.

Du service logement à l'habitat inclusif – Version FALC

Introduction

L'association Grim accompagne 2000 personnes souffrant d'un handicap psychique sur le département du Rhône.

Elle accompagne les personnes :

- 1/Protection des majeurs (tutelles, curatelles, ...)
- 2/Accompagnement dans le logement et dans la vie professionnelle
- 3/Foyers de vie et habitat autonome

Du service logement à l'habitat inclusif

L'association Grim a créé un service pour avoir un logement autonome en 2002 appelé Domiciles Inclusifs. L'accès au logement et l'accès au travail sont deux actions importantes pour nos bénéficiaires. Le service accompagne 39 personnes avec un handicap psychique pour une durée de 4 ans. 3 ans dans le service, 1 an dans le logement autonome. L'accompagnement est adapté à chaque personne en fonction de son autonomie et de ses besoins.

Pour lutter contre la « fracture numérique » le service a mis en place des ateliers informatiques. Les ateliers sont animés par un ancien résident du service devenu informaticien. L'atelier permet aux résidents de pouvoir être des citoyens.

Le service est très bien mais il est uniquement sur un arrondissement de LYON. Nous avons besoin de pouvoir intervenir partout sur le territoire du Rhône. C'est pour cela que

l'association veut ouvrir des habitats inclusifs pour aller vers les personnes. Ce projet permettra de pouvoir accompagner dans l'autonomie un plus grand nombre et de manière plus rapide.

Des parcours de vie individualisés

Le service Domiciles Inclusifs est la première étape. Nous recherchons l'autonomie de la personne. Le parcours de la personne change beaucoup. En fonction de ses besoins et de ses rêves. Ce n'est pas à la personne de s'adapter, mais à nous de nous adapter à la personne pour mieux l'accompagner dans ses choix. La personne concernée passe moins de temps dans un service. Elle change plus souvent d'établissement et d'accompagnant en fonction de ses besoins. La personne ne passe plus de l'hôpital au foyer. Elle change souvent de service en fonction de ses envies et besoins.

... Qui nécessitent une transformation de l'offre

Les professionnels doivent changer pour s'adapter et accompagner les personnes. Les case manager ou coordinateurs de parcours sont là pour accompagner les changements. C'est aussi un des projets du PTSM du Rhône pour accompagner les périodes de crise ou les changements de vie.

L'habitat est le grand problème surtout dans les grandes villes. Il y a peu de logement et beaucoup de demandes et encore plus depuis la COVID. Nous devons ensemble trouver des solutions pour permettre l'autonomie. Pour cela il faut être créatif, comme la Pédagogie de la Vie Autonome (PEVA®) de l'ADAPT qui permet d'avoir un logement et d'être autonome dedans.

L'association Grim a rapproché ses services pour pouvoir mieux se comprendre et échanger. Nous avons créé une direction des parcours qui permet de mieux communiquer avec les autres services pour que les parcours soient plus simples.

Nous allons créer des habitats inclusifs simples et rapides pour mieux répondre aux besoins partout sur le département du Rhône.